

RENTREE 2020

Chers Longperrois, chères Longperroises,

En cette période très particulière, je voudrais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous m'avez une nouvelle fois accordée, ainsi qu'à mes colistiers lors des dernières élections municipales. Avec cette nouvelle équipe, nous allons continuer à travailler pour le bien de notre commune et de ses habitants. Le nouveau conseil municipal est en place depuis le 25 mai. Vous trouverez sa composition sur le nouveau site internet de la Commune dans la rubrique « Ma Mairie ».

La fin de l'été approche à grand pas et la rentrée s'annonce. Celle-ci sera dans la continuité de ce que nous connaissons depuis le mois de mars dernier ; il est nécessaire d'être vigilant en prenant toutes les mesures de protection afin de ne pas nous exposer à une reprise de l'épidémie telle que nous l'avons connue. La période que nous vivons depuis le 17 mars restera à jamais gravée dans nos esprits, et modifiera certainement bon nombre de nos habitudes. Nous nous sommes réapprovisionnés de tout l'équipement sanitaire nécessaire pour accueillir sereinement les enfants au sein des écoles et protéger le personnel communal.

L'École élémentaire a vu huit classes de repeintes. Tous les travaux prévus pour que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles ont été réalisés sur nos deux écoles ainsi qu'au sein de notre nouveau centre de loisirs. Le chemin passant devant le terrain de pétanque a été goudronné, mais restera piéton, afin que le plus grand nombre d'entre vous puisse se promener sans danger. Vous n'êtes pas sans ignorer que nous sommes en pleine période de réfection de voirie et de nos trottoirs ; nous sommes conscients de la gêne occasionnée mais tout devrait être terminé pour fin septembre. Les travaux de réhabilitation de l'ancien Carrefour Market avancent bien, réouverture prévisionnelle des commerces fin d'année (une vingtaine de boutiques).

Nous avons suspendu certaines manifestations, cependant, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, d'autres événements pourraient être organisés, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.

Une permanence des élus a lieu les 1er et 3ème samedis du mois. L'équipe municipale aura grand plaisir à vous recevoir et à échanger avec vous.

MICHEL MOUTON et l'Equipe Municipale

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Après plusieurs semaines de développement, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la vitrine de notre commune : notre nouveau site internet : <https://mairie-longperrier.fr/>. Totalement reconstruit et repensé par la nouvelle équipe Municipale en fonction des exigences du web 2.0, l'architecture est désormais responsive, capable de s'adapter à tous vos écrans, qu'il s'agisse un PC, d'un smartphone ou d'une tablette.

Ce site a été pensé pour nos administrés. Il permettra de communiquer sur les actualités communales et de faciliter vos démarches. Il propose aussi davantage de services pour répondre aux besoins des Longperrois : espace dédié aux démarches administratives de tous ordres, actualités sur les travaux en cours, menus de la cantine scolaire en ligne, annuaires des associations et des entreprises en affichage dynamique, demande de pré-réservation des salles communales...

Une rubrique consacrée aux atouts de notre commune vient aussi d'être ajoutée, l'occasion pour les touristes, les nouveaux arrivants ou tout simplement les habitants de mieux connaître leur patrimoine, leurs légendes, et leurs activités touristiques. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques par le biais du formulaire de contact.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager sur la commune ? Venez vite vous inscrire au service accueil de la Mairie ou par mail à accueil@mairie-longperrier.fr. Les Élus seront ravis d'échanger avec vous, lors de la cérémonie dédiée à l'accueil des nouveaux habitants.

INSCRIPTION DES « Anciens »

Le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) invite les personnes de plus de 60 ans domiciliées à Longperrier (non inscrites) à se présenter auprès de l'accueil de la mairie pour bénéficier des avantages liés à leur âge : galette des anciens, sortie annuelle, et brioche des anciens.

PERMIS OU PAS ?

Aujourd'hui, en 48 heures, vous pouvez savoir si vous êtes reçu (e) ou non à votre permis de conduire. Pour connaître votre résultat, rendez-vous sur le site de la sécurité routière, indiquez votre numéro de dossier, votre date de naissance et la catégorie du permis. La mention FAVORABLE ou INSUFFISANT sera indiquée au bas du Certificat d'examen du Permis de Conduire (CEPC). Celui-ci vous permettra de conduire pendant 4 mois à compter de la date d'examen en attendant le permis officiel. Vous pouvez l'éditionner de 2 façons : en version numérique directement sur votre smartphone ou tablette ou en version papier.



RECHERCHE D'EXPOSANTS

Vous êtes artisan, producteur, créateur ou commerçant, vous souhaitez exposer votre travail et vous faire connaître. La commune de LONGPERRIER peut vous aider. Nous lançons un appel pour organiser le marché de Noël. Cette année l'évènement se tiendra du 12 au 13 décembre 2020, à la salle des Archers et ses alentours. Les exposants devront uniquement proposer des produits du terroir, de l'artisanat sur le thème de Noël. Une place de choix sera réservée aux produits gastronomiques.

Pour toutes candidatures, merci de contacter accueil@mairie-longperrier.fr

RECENSEMENT

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Il faut alors se recenser auprès de la mairie avec sa carte d'identité, un justificatif de domicile et votre livret de famille. La mairie vous remettra une attestation de recensement.



Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

AGENDA

Mardi 2 septembre,

Collecte des encombrants

Vendredi 4, 11, 18, 25 septembre,

Collecte des déchets végétaux à sortir la veille au soir

Samedi 5 septembre 2020,

Permanence des élus en mairie de 10h à 12h

Lundi 21 septembre de 14h30 à 19h30,

EFS, collecte de sang à LONGPERRIER à la salle des Archers *

Samedi 26 septembre de 10h à 12h,

6^{ème} RUN ECO au City *

Samedi 26 et Dimanche 27 septembre,

Salon du Livre par le Livr'échange à la Salle des Archers *

Vendredi 2 octobre,

Cérémonie de décorations de Noël et des Jardins Fleuris *

Mercredi 4 novembre,

Collecte des encombrants

* sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

MENTIONS BAC ET BREVET

Les jeunes ayant obtenu une mention lors du Brevet ou Baccalauréat dans un autre établissement que le collège de l'Europe de Dammartin, le collège G. Brassens de St-Mard ou le Lycée Charles de Gaulle de Longperrier, sont invités à s'inscrire en Mairie, munis de leur pièce d'identité et de leur diplôme ou relevé de notes avant octobre 2020.

Ils bénéficieront de bons d'achat remis lors de la cérémonie des médaillés prévue en novembre 2020.



EN CAS D'URGENCE

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)
Gendarmerie Dammartin-en-Goële : 01.60.03.00.19
Samu et Médecin de garde : 15
Pharmacie de garde : voir site internet
Infirmière de Longperrier : 06.59.87.68.89
Police Intercommunale : 01.34.31.31.21

Urgence Eau : 0 977 408 408
Urgence Gaz électricité : 09 72 67 50 77
Collecte des déchets Sigidurs : 0 800 735 736
Emplacements Défibillateurs : cour de la mairie, entrée de l'accueil de loisirs, salle du Vivier, entrée terrain de foot (portillon), Lycée Charles de Gaulle

Retrouver l'intégralité des informations de votre ville sur www.mairie-longperrier.fr

Mairie de Longperrier
2, rue de Maincourt (77230)
Tél : 01.60.03.00.04
accueil@mairie-longperrier.fr

Directeur de publication : M. Michel MOUTON
ISSN : 2496-6029
Rédaction, conception, photos et édition : Service Communication.
Journal réalisé en 1000 exemplaires.

Imprimé sur du
papier recyclé
Ecolabel

